MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 23649 du 21 décembre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : *INTJ1727217S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22374 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727028S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er janvier 2018 :

Charlet Léon	NIGEND : 137029	NLS : 5324415

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2018 :

Dyzma Daniel	NIGEND : 146483	NLS : 8004226
Rychalski Thomas	NIGEND : 166055	NLS : 8021984

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2018 :

Fouillot Fabien	NIGEND : 190479	NLS : 8039551
Silvestre Stéphane	NIGEND : 160833	NLS : 8017788
Lefebvre Jean-Bernard	NIGEND : 160244	NLS : 8017267

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2018 :

Saint Maxin Aude	NIGEND : 196020	NLS : 8056422
Schaal Éric	NIGEND : 199549	NLS : 8047107
Cartier Loïc	NIGEND : 232418	NLS : 8079116
Moreau Boris	NIGEND : 323837	NLS : 6678723

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 décembre 2017.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. Striebig